

## REUNION DU CONSEIL D'ECOLE : MARDI 15 NOVEMBRE 2011

### Présents :

Mairie : Monsieur Sarrazin (adjoint aux affaires scolaires)  
Parents FCPE : Messieurs Laplace-Treytore et Comallonga.  
Parents AAPE : Mesdames Gargallo et Lassalle, Monsieur Lombard.  
DDEN : Madame Muiyard.  
Enseignants : Madame Amoros, directrice, Mesdames Daniès, Bergeron, Mosbach, Boué, enseignantes adjointes.

### Excusée :

Madame Bénéaïoun, IEN.  
Mesdames Micaud (enseignante) et Simoneau (responsable APS)

Avant l'ouverture du conseil d'école, Monsieur Sarrazin demande d'ajouter un point supplémentaire à l'ordre du jour concernant la violence à l'école.  
Cette proposition est adoptée par un vote unanime.

- Lecture du règlement du fonctionnement du Conseil d'école : approbation.
- Lecture du compte rendu du dernier Conseil d'école : Mme Amoros précise que de nombreux points restent toujours à revoir.
- Rentrée 2011 :

### Les effectifs :

151 élèves sont répartis sur 6 classes.  
Grandes sections : 56 élèves nés en 2006  
Moyennes sections : 48 élèves nés en 2007  
Petites sections : 38 élèves nés en 2008  
Toutes petites sections : 9 élèves nés en 2009

Après des inscriptions tardives, les classes ont dû être remaniées le jour de la pré-rentrée de la façon suivante :

3 classes de MS/GS : Mmes Bergeron : 25 élèves, Mosbach 26 élèves et Micaud 26 élèves.  
1 classe de MS : Mme Daniès : 27 élèves  
2 classes de TPS/PS : Mmes Amoros : 24 élèves et Boué : 23 élèves.  
(Pour des raisons de santé, un enfant né en 2007 a été maintenu en Petite Section)

Chaque classe fonctionne avec une ATSEM qui lui est attribuée.  
Trois personnes travaillent au service de restauration de l'école dont Mme Beyries qui s'occupe aussi de l'accueil du matin et des arrivées du bus.

### RASED :

La psychologue scolaire, Mme Lacam Vigouroux travaille à temps partiel (80%). Elle sera donc absente à partir du mois de mai 2012. Tout le monde déplore l'absence de remplacement surtout à ce moment de l'année où sont effectuées les équipes éducatives et les orientations.  
La psychologue scolaire intervient dans un grand nombre d'établissements ; néanmoins, il serait souhaitable qu'une présence régulière soit fixée à l'école maternelle des Lutins. Ceci faciliterait la communication avec les parents et l'équipe enseignante.  
D'autre part, un maître spécialisé E dont l'activité cible en priorité les élèves en élémentaire intervient à la maternelle seulement en fin d'année scolaire.  
Ceci reste insuffisant par rapport aux difficultés rencontrées. Il est difficile de lutter contre l'échec scolaire sans le soutien du RASED.  
Les parents décident de rédiger une lettre à l'Inspection Académique afin de faire remonter les difficultés liées à la disparition des RASED.  
Après l'accord du CE, une motion en ce sens est lue par les parents de la FCPE.

### • Rentrée 2012 :

Les effectifs prévisionnels sont établis à partir des listes de naissance et des enfants inscrits à la crèche, fournies par la Mairie.

### Pour la rentrée 2012/2013 :

PS : 64 enfants nés en 2009  
MS : 38 enfants nés en 2008  
GS : 48 enfants nés en 2007  
TPS : 7 enfants nés en 2010

Mme Amoros demande à Mr Sarrazin si une réunion est prévue afin de redéfinir la sectorisation de la commune en vue de mieux appréhender les flux des futurs élèves. Faut-il réviser la zone « tampon » en prévision des prochaines rentrées ?

Monsieur Sarrazin précise qu'il est prévu de modifier la sectorisation en fonction des constructions, cela sera revu lors de la réunion de la caisse des Ecoles.

### • Budget :

#### 1. Communication des opérations comptables

La communication reste toujours un problème pour Mme Amoros qui constate des échanges difficiles aux niveaux de la compréhension des demandes ainsi que de nombreuses erreurs au niveau des chiffres.  
Cela lui occasionne une perte de temps et d'énergie considérable.  
La même question est posée à chaque conseil d'école : EST-IL POSSIBLE D'OBTENIR UN RETOUR COMPTABLE APRES CHAQUE ENGAGEMENT ?  
De plus les interlocuteurs sont différents et non connus.  
Mr Sarrazin indique que ce qui de l'ordre de la comptabilité sera clarifié par la nomination d'une personne supplémentaire pour aider Mme Besombes.

#### 2. Equipement informatique

Mme Amoros fait tout d'abord savoir le mécontentement de toute l'équipe enseignante.  
En effet, les classes ont été équipées à la hâte quelques temps avant le conseil d'école (pour un projet qui date de plusieurs années) avec du matériel obsolète qui ne répond pas aux besoins actuels.

De plus, deux jours après le dépôt des ordinateurs, deux personnes de la Mairie sont venues récupérer les 2 seuls écrans plats pour les échanger par des anciens très encombrants ; ceci dans un mépris et un grand irrespect du personnel.  
« Les écrans plats étaient-ils trop bien pour des maternelles ? »  
Cela démontre encore une fois le manque de considération du travail que les enseignantes essaient de mettre en place et dont elles avaient déjà fait part lors du conseil d'école précédent.

Mme Boué fait remarquer que ce matériel obsolète pour l'école élémentaire a été jugé bien suffisant pour l'école maternelle ! Elle reprend l'historique des demandes du projet d'équipement informatique qui date de 2007. Une copie en est remise aux parents et à la mairie.

A ce jour, l'école n'a été dotée que de matériel de récupération non adapté : excepté le vidéoprojecteur, acheté dès la fin de l'année (nécessaire à la bonne conduite du projet d'école) hélas inutilisable sans le portable prévu.

Mr Sarrazin est étonné au sujet de ces ordinateurs qui n'ont même pas été vidés de leur contenu (travaux des élémentaires) et des dysfonctionnements pour chacun d'eux, alors que la mairie a fait appel à un professionnel pour leur installation. Il se questionne également au sujet du portable qui aurait bien été acheté. OU EST-IL ?  
Les enseignantes regrettent également l'absence d'imprimantes demandées depuis longtemps pour le poste pédagogique.

Mr Sarrazin indique qu'il n'y a PAS DE BUDGET POUR LES ORDINATEURS EN MATERNELLE. Il ne peut donner aucune date mais assure de faire ce qu'il peut pour résoudre le problème au plus vite. Mme Amoros demande à ce que la mairie se positionne clairement quant à ses intentions.

Mme Boué fait remarquer encore une fois (voir historique) que cela fait des années qu'« il n'y a pas de budget consacré à l'équipement des maternelles » alors que l'application des programmes nécessite leur utilisation.

- **APS :**

Locaux : Les parents demandent si la cour de l'école est utilisée par l'APS.

Mme Amoros informe que la cour, la grande salle de jeux et la cantine (groupe de lecture) sont à la disposition de l'APS et sont utilisées régulièrement par l'APS.

Sécurité : Les parents s'inquiètent également au sujet de la sécurité. En effet les portes ne sont pas fermées à clé. Il y a un an, un enfant a ainsi échappé à la vigilance des adultes et a été retrouvé par un parent sur le parking. Il apparaît donc que toutes les allées et venues des adultes au sein de l'APS sont difficilement contrôlables.

Des solutions doivent être recherchées pour remédier ce problème : pourquoi ne pas installer une sonnette à la porte ou au portail de l'APS ? Mme Simoneau a fait savoir qu'à sa connaissance le règlement interdisait la fermeture à clé de la porte d'entrée du local. Monsieur Sarrazin se renseignera à ce sujet.

Horaires : Les enseignantes souhaitent que les enfants de la garderie partent maintenant après la sortie des familles afin que tous les enfants restants soient accueillis à la garderie. Ainsi les enfants qui ont un dossier et dont les parents sont en retard pourront être pris en charge directement sans perte de temps, confusion et allées venues inutiles. Une note de service à ce propos serait bienvenue.

Communication famille/APS : Les enseignantes souhaitent qu'il soit rappelé aux familles que toute information concernant la garderie doit être adressée directement à l'APS et non à l'école ; ainsi le personnel de l'APS arriverait avec la liste précise des enfants prévus et pourrait davantage adapter l'accueil des enfants dont les parents sont en retard.

Remplacement : Il est rappelé que le non remplacement des ATSEM en cas d'absence ou en cas de remplacement des personnels de l'APS pose toujours beaucoup de problèmes au détriment du travail pédagogique ou de l'entretien des classes.

- **Communication avec les familles :**

Les parents s'inquiètent des moyens de communication entre les familles et les enseignants par le biais des cahiers qui ne sont pas mis dans les cartables systématiquement mais seulement quand il y a des informations de la part de l'école.

Comme il a déjà été expliqué l'an passé, le cahier de liaison ne peut être récupéré, consulté et redistribué tous les jours en maternelle par les enseignantes :

d'une part, cela occasionnerait une perte de temps inutile : en effet la très large majorité des familles rencontrent chaque jour l'enseignant de leur enfant et l'échange est possible à chaque entrée et sortie de classe ;

d'autre part, la présence permanente du cahier dans le sac banaliserait l'actualité de la communication et perdrait en efficacité.

Le problème de communication se pose surtout pour les parents qui ne peuvent venir accompagner leurs enfants à l'école, ceux dont les enfants vont à la garderie matin et soir ou ceux qui prennent le bus (très peu d'enfants concernés).

Les enseignantes répondent alors que le mieux est d'établir pour chaque cas concerné le moyen le plus approprié en fonction de l'urgence de la communication (cahier, mots dans le cartable, message téléphonique). Ceci est déjà mis en place pour beaucoup de familles.

Les enseignantes rappellent qu'elles se mettent à l'écoute de toutes les familles quotidiennement et/ou sur rendez-vous.

Mme Amoros signale qu'elle consulte dès que possible le répondeur dans la matinée. A ce propos, un nouveau poste de téléphone avec un répondeur fonctionnant correctement serait le bienvenu.

- **Sécurité :**

Les travaux prévus aux abords des écoles ont pris du retard et sont reportés en début d'année. La pose de barrières de sécurité et le passage surélevé sont en cours.

Les parents demandent la mise en place d'un panneau sens interdit à la sortie du parking des parents que certains utilisent comme l'entrée ! La présence plus régulière des policiers municipaux serait souhaitable pour faire respecter les stationnements.

Les parents demandent également la présence d'un adulte dans les transports scolaires pour accompagner les enfants et veiller au respect et à la sécurité de tous. Mr Sarrazin répond que cela va être étudié.

- **Horaires :**

Les parents se plaignent que l'ouverture des portes le matin à 8h20 ne soit pas toujours respectée. Mme Amoros en est très étonnée : en effet l'ouverture de la porte est confiée le matin à Mme Beyris qui doit respecter les horaires des bus et donc est contrainte à une grande ponctualité. Cela sera cependant vérifié.

Mme Amoros en profite pour signaler que la fermeture des portes est, elle, par contre, largement retardée par le non-respect des horaires par les familles. Certains parents arrivent au-delà de 8h40, ce qui oblige Mme Beyris à plusieurs va-et-vient dans l'école et jusqu'au portail. De plus, de nombreuses remarques désobligeantes ont été proférées à l'égard de Mme Beyris qui s'efforçait de fermer à l'heure. Le rappel des horaires sera fait dans les cahiers de liaison.

- **Projets et Sorties :**

Dans le cadre du Projet d'école, tous les élèves se rendront au théâtre Fémina à Bordeaux pour assister à deux mini-concerts adaptés aux maternelles :

le 29 Novembre, le Boléro de Ravel

le 15 mai, la Symphonie pastorale de Beethoven.

Les classes 4 et 5 se rendront le 2 décembre au Palais des Sports pour assister à un spectacle musical L'Histoire de Babar par l'Opéra national de Bordeaux.

- **Violence à l'école :**

Mr Sarrazin tenait à s'exprimer par rapport à un événement violent ayant eu lieu dernièrement à l'école élémentaire entre des enfants de CM2. En effet, il souhaitait rapporter clairement les faits, leurs causes et leurs conséquences afin qu'aucune rumeur ou propos approximatifs ne soient colportés. Il en est remercié.

Mme Amoros rappelle aux fédérations de parents d'élèves que dans l'exercice de leur mandat, l'école peut leur être ouverte pour permettre un débat ou des rencontres encadrées sur des sujets intéressants les familles.

- **Dates des prochains CE :**

Mardi 6 mars 2012 à 18h.

Mardi 5 Juin 2012 à 18h.

La séance est levée à 20h45.

Mme Amoros V.  
La Directrice,

Mr Lombard S.  
Parent ~~AAPE~~  
AAPE

Mme Boué C.  
Enseignante,